

Multiculturalisme

guisme, nous pouvons dire que la fierté de nos origines ethniques s'exprime au Canada par le truchement de deux langues officielles.

Cette politique multiculturelle, qui est loin d'être une politique à compte-gouttes, comme voudrait le laisser croire l'honorable député d'Athabasca, est un exemple de plus qui devrait nous consolider l'esprit de tolérance qui a toujours régné dans ce pays. Et là-dessus, je crois que je vais dès maintenant me rapprocher de la pensée de l'honorable député d'Athabasca.

Si, au Canada, et particulièrement à la Chambre, certaines gens croient qu'il y a peut-être au Canada une race supérieure, qui manifeste beaucoup de tolérance envers les autres, je dis immédiatement que nous devons nous inscrire en faux contre une telle idéologie.

● (1720)

[Traduction]

Il n'y a au Canada aucune race ou groupe qui soit supérieur aux autres. Nous sommes tous égaux dans notre pays et tant que je serai député ou que je me trouverai n'importe où au Québec ou au Canada, je ferai en sorte que tous comprennent que personne n'est supérieur à quiconque, ni par ses antécédents, ni par sa langue ni parce que nous utilisons plus cette langue qu'une autre.

[Français]

Monsieur le président, je trouve encore regrettable que l'honorable député d'Athabasca nous ait dit que le gouvernement n'est pas tellement intéressé à la politique sur le multiculturalisme que c'est une chose servant simplement à flatter, à aider les gens à appuyer, peut-être à des fins partisans, le parti libéral.

Je citerai, pour la gouverne de l'honorable député d'Athabasca et pour celle de ceux qui pensent peut-être comme lui, un journaliste de grande réputation qui est certainement très reconnu au Canada. Il s'agit d'un article publié dans le *Montreal Star* du 12 mai 1973.

[Traduction]

Je tiens à vous citer les propos d'un homme qui jouit d'une haute considération, non seulement chez les Canadiens d'origine ukrainienne mais chez tous les Canadiens, notamment de nombreux écrivains et journalistes. Il s'agit de M. Roman Rakhmany, journaliste montréalais d'origine ukrainienne, qui est venu s'établir à Montréal il y a 14 ans. Je ne citerai qu'une partie de son article. Mais ce qu'il a écrit me semble réfuter l'accusation voulant que nous nous attachions simplement à l'aspect symbolique dans notre politique multiculturelle. Voici ce qu'il écrit:

A vrai dire, personne ne doute de la sincérité des auteurs de la politique; ils ont fait ce qu'ils ont jugé juste et nécessaire pour le Canada. Néanmoins, la dernière campagne électorale n'a été témoin d'aucun débat qui aurait pu faire la lumière sur l'aspect primordial du problème: la nécessité de garanties constitutionnelles pour les groupes de langues non officielles.

Je signale notamment que ni le parti conservateur progressiste ni le Parti néo-démocratique n'avaient inclus de politique multiculturelle dans leur programme.

Je poursuivrai la citation dans un instant. L'auteur parle, dans son article, du gouvernement de l'Ontario. Je me demande quel gouvernement est responsable de l'adoption de cet aspect symbolique. Est-ce le gouvernement fédéral, le gouvernement ontarien ou le gouvernement de l'Alberta? M. Rakhmany dit plus loin:

Le gouvernement de l'Ontario a donné son appui en juin dernier à un grand congrès sur Heritage Ontario. Une conférence du même ordre sur le multiculturalisme fut tenue en Alberta et ses recommandations ont été approuvées par le nouveau gouvernement conservateur.

[M. Prud'homme.]

Toutefois, comme le remarquait le professeur M. E. Lupul, célèbre Ukrainien canadien dont a dû entendre parler le parrain de la motion, bien que ses recommandations aient été repoussées par le nouveau gouvernement conservateur, «personne n'a encore levé le petit doigt pour mettre en pratique les préceptes auxquels on semble avoir adhéré».

Je vais vous dire ce que j'en pense, monsieur l'Orateur. Je pense que puisqu'en octobre 1972, le gouvernement a annoncé que le Canada était bilingue et multiculturel, et en fait a montré la voie, l'Ontario a déclaré «nous aussi devons faire quelque chose» et il a organisé Héritage Ontario. Cette décision fut suivie par une autre du gouvernement conservateur de l'Alberta, qui estima lui aussi devoir faire quelque chose et il organisa Héritage Alberta. Ni l'un ni l'autre de ces gouvernements n'a encore rien fait dans ce domaine. Je ne mentionnerai pas tout ce que le ministre a fait. Je dirais seulement que, depuis le jour de sa nomination, il n'a pas arrêté.

[Français]

Le ministre n'a ménagé ni ses efforts, ni son temps pour faire de cette politique une véritable politique positive pour aider les Canadiens à mieux se respecter, se connaître et se comprendre.

L'honorable député sait très bien—et je le disais tantôt au député de Winnipeg-Nord—que ce n'est pas facile de mettre sur pied un comité consultatif dont les membres ne soient pas tous choisis évidemment dans la circonscription de Winnipeg-Nord. Il est bien évident que si les membres du conseil consultatif avaient été choisis dans la circonscription de Saint-Denis à Montréal, où l'on parle 17 langues, et non pas seulement dans Winnipeg-Nord...

[Traduction]

J'ai toujours dit que ma circonscription est comme une Organisation des Nations-Unies en miniature, et cela marche. Je n'ai pas obtenu ma majorité grâce aux Canadiens français mais grâce à tous les groupes. La collectivité que je représente comprend 17 groupes linguistiques. Si le ministre m'avait demandé de lui fournir un comité multiculturel dans ma circonscription de Saint-Denis à Montréal, je n'aurais pas eu de mal à le faire. Naturellement, cela ne m'aurait pris qu'une semaine. Toutefois, le ministre a dû consulter des gens partout au Canada, dans chacune des dix provinces, dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Il a dû assister à un nombre incroyable de réunions avec divers groupes.

M. Yewchuk: Mais non! Il leur a écrit.

M. Prud'homme: Je pense que le ministre a fait ce qu'il fallait. Il a tout d'abord envoyé des lettres puis, comme devrait le savoir l'honorable député, il a eu des consultations.

[Français]

On trouve aussi, dans ce que l'honorable député a dit, des choses sur lesquelles j'aimerais bien qu'il puisse nous renseigner,—ce ne sera évidemment pas aujourd'hui, mais dans l'avenir—et qui sont pour moi assez difficiles à comprendre.

Lorsqu'il dit, par exemple, que la Société Radio-Canada, en vertu de la loi sur la radiofusion, nous prive de programmes en des langues autres que le français ou l'anglais, j'aimerais d'abord lui demander ce qu'il suggère à la Chambre. Est-ce la création d'un troisième réseau de télévision d'État en plus des réseaux français et anglais? Il est une chose que, personnellement, même si je suis d'origine